



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2018

À 20h00

Au Centre communautaire Chapdelaine
878, rue Saint-Pierre
Saint-Roch-de-Richelieu

1. MOMENT DE RÉFLEXION

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 2.1. Constatation de l'avis de convocation

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. Législation

- 4.1.1. Règlement numéro 392-2018 établissant les taux de taxes, les tarifs de compensations et les conditions de perception pour l'année 2018 – Présentation

- 4.1.2. Démission du conseiller au district no 3 - Dépôt

4.2. Gestion du personnel

- 4.2.1. Adjointe à la direction - Licenciement et abolition de poste

- 4.2.2. Secrétaire - Affichage de poste - Autorisation

- 4.2.3. Modification des conditions de travail - Responsable des loisirs, aux événements culturels et communautaires

- 4.2.4. Préposé à l'accueil et à la surveillance du gymnase - Embauche

- 4.2.5. Journalier aux travaux publics et parcs - Licenciement et abolition de poste

- 4.2.6. Journalier aux travaux publics et parcs - Affichage de poste - Autorisation

- 4.2.7. Modification des conditions de travail - Directeur du service de sécurité incendie

- 4.2.8. Modification de l'entente des conditions de travail du directeur adjoint et des capitaines du service de sécurité incendie

5. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

- 5.1. Location du gymnase - Cours de karaté - Conclusion d'une entente

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENTS

- 6.1. Règlement numéro 220-40-2018 visant à modifier le règlement de zonage numéro 220

- 6.1.1. Octroi de contrat

- 6.1.2. Avis de motion du premier projet de règlement

7. AFFAIRES NOUVELLES

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE